

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**  
Séance du 13 JANVIER 2025 – Délibération n°013bis

L'an deux mil vingt cinq et le treize janvier à 20h30 , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	28	21

Date de la convocation
13/01/2025
Date d'affichage de la convocation
08/01/2025

**Secrétaire de séance :** Françoise CAPUS

**Présents :** ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

**Absents :** RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - CARON Annick - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy - MURET Yvain

**Objet :**

**CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs ;

**Le Maire, rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'attaché territorial en raison du départ en retraite de la DGS.

Considérant la nécessité de créer un emploi fonctionnel de directrice générale des services, en raison du départ en retraite de la DGS.

**Le Maire, propose à l'assemblée :**

La création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet, pour effectuer les missions de Directeur Général des Services de la mairie de Sévérac d'Aveyron à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

Filière administrative

Cadre d'emploi : attaché,

Grade : attaché

- ancien effectif ..... 0

- nouvel effectif ..... 1

La création d'un emploi fonctionnel de directrice générale des services à temps complet 35 heures par semaine, pour être en accord avec les obligations légales qui s'appliquent au commune de plus de 2000 habitants à compter du 1er janvier 2025.

Filière : Administrative,

Cadre d'emploi : Catégorie A

Grade : Attaché:

- ancien effectif : ..... 0

- nouvel effectif : ..... 1

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Cette délibération annule et remplace pour raison matérielle celle prise ce jour n° 2025-013.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Edmond GROS

